

# DirectAgglo

Votre magazine, notre territoire

#

6

5

2023  
Hiver

Bonne &  
heureuse  
année

2023



04

**Redevance  
Incitative :**  
Année test

10

**La Maladrerie  
des Templiers**

16

Dans nos  
**communes**



[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)





WWW.LA-MOBA.COM  
 BAGNOLS-SUR-CÈZE  
 LA COOPÉRATIVE CULTURELLE  
 CONCERTS, BAR & RESTAURATION



**VENDREDI 3 FÉVRIER / 12-15€**  
 MOBADUB #17 : VIBRONICS  
 MEETS WEEDING DUB FT. MARINA P  
 POWERED BY AFTER ALL SOUND SYSTEM



**SAMEDI 11 FÉVRIER / 22-25€**  
 YANISS ODUA  
 + CONQUERING SOUND



**MERCREDI 15 FÉVRIER / 10-15€**  
 LOUD  
 + LARY KIDD  
 + JULAI



DESIGN : A.HOSTEIN / COOPÉRATIVE LA MOBA, 400 AVENUE DE LA ROQUETTE, 30000 BAGNOLS-SUR-CÈZE,  
 SOC AU CAPITAL VARIABLE / SIRET : 82465109900012 / 09 73 29 68 03 / CONTACT@LAMOBA.FR

Je souhaite que l'année 2023 soit celle de la continuité de l'action qui nous engage dans les grands chantiers qui améliorent le quotidien des femmes et des hommes dans le respect de notre environnement.

La boussole de l'agglomération est de servir le territoire par ses projets et d'être proche de ses habitants par ses services. Ainsi, nous favorisons l'emploi des jeunes, l'accès aux soins, ainsi que l'assistance envers celles et ceux qui sont en difficulté. Nous modernisons notre fonctionnement avec un plan de sobriété énergétique et le verdissement de notre flotte de véhicules.

Nous aménageons le territoire par le déploiement d'une offre de transports en commun et nous encourageons les mobilités douces. Nous accompagnons la rénovation thermique des logements. Nous pérennisons du foncier pour nos activités. Nous développons le photovoltaïque, nous en consolidons nos piliers économiques que sont notre industrie, notre agriculture et notre tourisme. Nous construisons deux nouvelles crèches à Bagnols-sur-Cèze et à Tavel. Nous déployons la redevance incitative pour que chacun soit acteur de sa production de déchets. Nous investissons dans nos infrastructures d'eau et d'assainissement pour disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante. Ces investissements sont nécessaires et vitaux pour répondre aux défis majeurs que sont la ressource en eau et la décarbonation de notre territoire.

Pour bâtir et consolider, nous avons voté un budget prudent et maîtrisé. Parce que notre dette est faible et que nos finances sont saines, nous pouvons faire face aux crises sans avoir recours à la pression fiscale.

Nous abordons 2023 avec ambitions. À toutes et à tous, je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2023.



**Jean Christian REY**

Président  
de l'agglomération  
du Gard rhodanien



## LES DATES CLÉS

### > 17 JANVIER

**À 8h30, petit déjeuner de l'Office des entreprises** « Comment vous démarquer avec une communication pertinente »

### > 18 JANVIER

**Récompenses du concours** « Snap ton bus »

### > 6 FÉVRIER

**Conseil communautaire**

### > 13 FÉVRIER

**café parentèle**, à 20h en visioconférence

### > 22 AU 23 AVRIL

**Gran Fondo** à Cornillon

RETROUVEZ NOUS  
SUR NOTRE SITE  
**gardrhodanien.fr**

et sur les

**réseaux sociaux**



# Depuis le 2 janvier, la Redevance Incitative est entrée en année-test !



C'est la nouveauté de ce début d'année dans le traitement des déchets : la Redevance Incitative entre en vigueur pour une année-test.



## INFORMATION



[incitative@gardrhodanien.fr](mailto:incitative@gardrhodanien.fr)  
N° VERT gratuit  
0800.72.49.79

## CETTE PREMIÈRE ANNÉE PERMETTRA DE RÉALISER LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES.

Dorénavant, chaque habitant du territoire devra être d'avantage attentif à sa production de déchets d'ordures ménagères, et gérer son volume. En conséquence, chacun paiera ce service en fonction du nombre de levées de son bac d'ordures ménagères dans l'année, et donc de sa production de déchets, (comme l'électricité ou l'eau par exemple). 2023 est une année-test de mise en place.

### CE NOUVEAU MODE DE GESTION DES DÉCHETS VISE PLUSIEURS OBJECTIFS :

augmenter le volume du tri (emballages, papiers, textiles, verre), encourager les nouveaux modes de réduction des déchets (compostage...), financer de façon plus équitable la gestion des déchets et diminuer de façon globale le volume d'ordures ménagères produit.

### LE PAIEMENT DE LA REDEVANCE

**Cette année, en 2023, vous devrez encore payer la TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Celle-ci disparaîtra en 2024 et sera remplacée par la Redevance Incitative.

La TEOM finance la gestion des déchets. Auparavant, les ordures ménagères étaient collectées en porte-à-porte ou en bac collectif deux fois par semaine et plus. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, payée par les propriétaires des logements, est calculée sur la valeur locative du logement, sans lien avec le comportement des habitants. A production équivalente de déchets, les usagers payaient donc des montants différents.

**En 2024**, les usagers vont payer en fonction de la quantité de déchets qu'ils produisent et qu'ils jettent aux ordures ménagères, et pour être plus précis, en fonction du nombre de fois dans l'année où ils sortent le bac gris pour soit collecté. C'est un système plus équitable que la TEOM : chacun paie en fonction de l'utilisation qu'il fait du service.

### COMMENT CELA FONCTIONNE CONCRÈTEMENT ?

Les bacs individuels sont identifiés par une puce électronique. Elle est scannée quand le bac est relevé par les camions de collecte. L'information est alors transmise pour la facturation. Les camions passent une fois par semaine mais il ne faut sortir le bac que 15 fois dans l'année pour rester dans le forfait de base. Bien sûr, si vous avez besoin de le sortir plus souvent, cela reste possible et il sera collecté et facturé en plus à chaque présentation.

Dans le centre-ville de Bagnols-sur-Cèze, de Pont Saint-Esprit, et de certains villages, des colonnes à ordures ménagères (appelées Points d'Apport Volontaire) sont en cours de déploiement. Pour les utiliser, il faut récupérer un badge auprès de la mairie.

En logements collectifs, vous devez vous rapprocher du gestionnaire de l'immeuble (syndic, bailleur...) pour connaître votre mode de collecte.

### ET EN TERMES DE COÛT ?

La grille tarifaire est disponible sur le site de l'agglomération. Il s'agit d'une grille tarifaire prévisionnelle et pédagogique. La nouvelle tarification rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette année, vous recevrez 2 factures test (qui ne seront pas à régler), une en début et une en fin d'année, qui résumera le comportement de votre bac tout au long de l'année. Cela permettra de se familiariser avec le nouveau système avant son entrée en vigueur.





# LES QUESTIONS LES PLUS FRE- QUENTES

## Comment faire si mon foyer évolue en nombre de personnes ?

L'année 2023 sert à tester si le volume de votre bac est adapté. Vous pourrez en changer pour un plus grand ou un plus petit en fonction de vos besoins réels. Les changements resteront possibles également par la suite sur justificatif.

## Quel jour de la semaine passe le camion de collecte ?

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur les supports de communication habituels de l'Agglomération (site Internet, réseaux sociaux, information dans les boîtes aux lettres...).

## Je n'ai pas eu mon bac, comment faire ?

Il vous suffit de contacter le service gestion des déchets au 0800.72.49.79. L'appel est gratuit.

## Il y a-t-il d'autres changements pour le verre, le papier ... ?

Il n'y a aucun changement pour la collecte du verre, des papiers, des textiles et les apports en déchetterie.

## Que se passe-t-il si mon bac reste dehors toute la journée ou si le lieu de collecte est éloigné de mon domicile ?

L'objectif reste de rentrer le bac après sa collecte. Si le lieu est trop éloigné de votre domicile, ou que

vous ne pouvez pas le rentrer chez vous, contactez le numéro vert 0800.72.49.79, un agent vous expliquera la démarche à suivre.

## Comment se passe la collecte des emballages (sacs jaunes) ?

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie (2 rouleaux par foyer, soit 50 sacs pour l'année). Pour la collecte individuelle, il suffit de sortir le sac jaune les jours de collecte devant chez soi. Pour les immeubles, il faut se rapprocher du bailleur pour connaître la solution choisie.

## Pourquoi dit-on que 2023 est une « année-test » ?

Cette période de test permet à tous de bien comprendre le nouveau mode de gestion des déchets et tester le volume de son bac. Cela laisse du temps pour s'organiser, pour mieux trier, mettre en place un compostage, prendre sa carte d'accès en déchetterie... Cette année permettra également de faire remonter de nouveaux problèmes à traiter le cas échéant.

## La TEOM est supprimée à quelle date ?

En 2023, vous paierez encore la TEOM. Elle disparaîtra en 2024 pour être remplacée par la redevance incitative.



# Les missions du service Prévention et Gestion des Déchets

La Communauté d'agglomération a en charge la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire avec près de 40 agents mobilisés au quotidien.

Suite à la dissolution du SITDOM du Gard rhodanien le 31 décembre 2016, la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » a été reprise par la Communauté d'Agglomération pour ses 44 communes et ses 75.000 habitants.

Les quantités à traiter et les process à respecter demandent une bonne organisation et d'importants moyens.

Le service est dirigé par Stéphane Dumesnil, au sein du pôle Environnement de Daniel Trésor Michel, directeur général adjoint des services de l'Agglomération.

**Deux élus sont en charge de ces sujets :** Laurent Nadal, Vice-Président délégué au traitement des déchets (Maire de Cavillargues) et Gérald Missour, Vice-Président délégué à la collecte, au projet de territoire et à la participation citoyenne (Maire de Saint-Nazaire).



Le service a notamment en charge le passage à la redevance incitative. Cela mobilise une dizaine de personnes autour du chargé de mission, Thomas Perez-Ortiz.

• **20 agents** sont mobilisés sur le fonctionnement et l'accueil dans les déchetteries, ainsi que sur le vidage des camions de collecte.

• **3 équipes** sont chargées de la distribution des équipements de collecte, du nettoyage des points d'apports et de la livraison des sacs.

• **2 animateurs** environnement interviennent dans les écoles, et gèrent la distribution des composteurs individuels (près de 800 distribués à fin novembre 2022, un vif succès !).

La collecte des déchets en elle-même (camion) est confiée par marchés publics (ordures ménagères et les emballages) à deux entreprises privées de notre territoire : Suez et Nicollin.

## QUESTION À STÉPHANE DUMESNIL, DIRECTEUR DU SERVICE :

**Pourquoi le passage à la redevance incitative est-il une nécessité ?** « En 1960, la production d'ordures ménagères en France était de 65 kg par habitant par an. En 2021, la production au niveau de la Communauté d'agglomération a été de 272 kg par habitant, soit près de 5 fois plus ! Dans le même temps, les coûts de collecte et traitement ont été multipliés par 20... On ne peut plus continuer à jeter et payer de plus en plus, alors que dans le même temps, la pénurie de matières premières se fait sentir. D'autant plus que la loi « Grenelle 1 » de 2009 impose que les collectivités mettent en place un « financement incitatif » de la gestion des déchets ! Nous y avons beaucoup travaillé, nous sommes prêts, nous le mettons en place et cela est très positif pour le territoire et pour ses habitants ! »



# Les Brèves

## JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022 : L'AGGLO SOUTIEN LES ÉCO DÉLÉGUÉS

La signature de la convention de partenariat des éco délégués s'est déroulée au lycée Albert Einstein à Bagnols-sur-Cèze. En présence des lycées professionnels Sainte-Marie et Albert Einstein de Bagnols-sur-Cèze, des collèges Gérard Philippe, Bernard de Ventadour de Bagnols et Georges Ville à Pont-Saint-Esprit. Les éco-délégués ont pour rôle d'agir en faveur de l'environnement et du développement durable dans les lycées. Les jeunes sont ambassadeurs dès le plus jeune âge.



Dans cette convention, l'Agglomération du Gard rhodanien a apporté un soutien logistique et invite les éco délégués à des manifestations de sensibilisation au développement durable. (Ex : la visite de la station de phytoépuration de Tresques et la déchetterie de Saint-Nazaire).



## JOURNÉE CONFÉRENCE & DÉBAT POUR LA MÉMOIRE DES HARKIS

L'Agglo a organisé une journée de conférence et débat autour de la mémoire Harkis le samedi 15 octobre à Bagnols-sur-Cèze.

Au programme : conférence de Fatima Besnaci-Lancou, essayiste, et de Marc André, chercheur en histoire contemporaine au cinéma Casino à Bagnols-sur-Cèze ; Cocktail déjeunatoire, Débat avec les

membres de l'association «Regards de la jeune génération sur les mémoires franco-algériennes». En parallèle de cette journée, l'Agglo soutien un projet de mémoriel harkis à l'ancien camp Saint-Maurice à l'Ardoise.

### Plus d'infos :

[gardrhodanien.fr/.../centre-memorial-harkis](http://gardrhodanien.fr/.../centre-memorial-harkis)



## QUAND HALLOWEEN S'INVITE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE.

Mercredi 9 novembre 2022, les petits, les grands et les professeurs se sont déguisés pour une journée terrifiante. Sorcières, monstres, citrouilles, squelettes ont concouru aux meilleurs costumes, rythmés par des notes de musiques endiablées.

L'école était aux couleurs d'halloween avec des toiles d'araignées,

des citrouilles, des chauves-souris et des squelettes. L'association des parents d'élèves avait préparé pour le plus gourmands des gaufres pour le goûter. La convivialité et la bonne humeur de chacun ont participé à la réussite de cette journée.

**Plus d'infos :** 04 66 89 09 51/  
conservatoire.bagnols@gardrhodanien.fr

## LES CHANTIERS D'INSERTIONS ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE.

Mardi 29 novembre a eu lieu le Tour Opérateur en bus des derniers chantiers d'insertion, organisé par l'agglomération du Gard rhodanien, en partenariat avec les services de l'État, le département du Gard, et l'association Passe Muraille. C'est l'occasion de réunir les partenaires et de constater que l'insertion par l'activité économique c'est du concret. La philosophie des chantiers c'est d'être gagnants pour tout le monde. L'Agglo co-finance chaque année les chantiers d'utilité sociale sur son territoire, ce qui permet de faire de l'insertion et d'aider les communes à réaliser leurs projets.

Au programme de cette journée des visites de chantiers à Tresques (l'escalier derrière l'église et la rénovation des vestiaires au stade).

L'équipe Passe muraille a réalisé en 2021, 50 interventions sur notre territoire et 86 personnes ont bénéficié d'un contrat à durée déterminée. Bravo pour cette dynamique économique et sociale.

**Plus d'infos :** lepassemuraille.org



## LE TRADITIONNEL P'TIT DÉJ DE L'OFFICE

Le 11 octobre 2022, a eu lieu le P'tit déj de l'office des entreprises à Bagnols-sur-Cèze à destination des créateurs d'activités. La thématique abordée était les dispositifs financiers en faveur de la création, de la reprise ou du développement d'entreprise. Présenté par nos partenaires : Ad'occ, Initiative Gard, Adie et France Active.

**À noter dans votre agenda, le prochain P'tit dej aura lieu le mardi 17 janvier 2023.** La thématique sera « comment vous démarquer avec une communication pertinente ? » Animée par Alexandre Bruno (de l'agence : ohmymotion.fr).

**Plus d'Infos :** 04 66 79 38 00 – officedesentreprises.fr

## L'AGGLO REMET UN CHÈQUE DE 7 775 EUROS À K NET PARTAGE

L'Agglo a remis un chèque d'une valeur de 7 775€ à l'association éco-citoyenne K Net Partage lors de son conseil communautaire. Cette somme est récoltée grâce au recyclage de canettes usagées en métal. En 2022, une tonne de canettes a été triée en plus par rapport à 2021 ! Avec cette subvention, l'association soucieuse d'aider son prochain a redistribué une partie de la somme aux causes suivantes : la petite Emma, âgée de 3 ans, victime d'un accident vasculaire cérébral à la naissance ; la famille Wuys à Codolet, dont un enfant, Soren, est porteur du Syndrome de Williams (une maladie génétique chromosomique) ; l'association du service pédiatrique du Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze ; l'œuvre des pupilles et orphelins des sapeurs-pompiers ; l'association Laurette Fugain (leucémie, cancers, plaquettes et greffes de moelle osseuse) ; l'association Grégory Lemarchal.



**Plus d'infos :** knetpartage.fr

# Aiguèze/ Le Garn, entre belles pierres et terroir

Si vous aimez randonner, lancez-vous depuis Le Garn vers la Maladrerie des Templiers, un site archéologique qui n'a pas fini de nous livrer ses secrets. Et testez un hébergement insolite...

**A**mateurs de belles pierres, Le Garn vous attend ! Le village, dont le nom viendrait de « Lou Cairn » (la pierre), est fier de son patrimoine préhistorique, antique et médiéval.

Riche d'un centre historique et de deux hameaux lovés dans de magnifiques sites naturels, Le Garn est aussi connu pour ses produits locaux.

Venez déguster en direct les fruits, truffes, safran, miels et fromages de chèvre et partager le savoir-faire des producteurs d'aujourd'hui.

## INFORMATION

Provence Occitane

[provenceoccitane.com](http://provenceoccitane.com)



## RANDONNÉE LA MALADRERIE DES TEMPLIERS

**Le départ se fait depuis le village où un panneau « info rando » est visible. Suivre la direction de « Le Puech-Guin », puis « La Flassade » au panneau suivant.**

On emprunte d'abord une piste forestière avant d'entamer la descente vers la rivière au milieu de la forêt. Le sentier est assez raide et caillouteux par endroits. Au panneau « Terme Rouge », suivre « La Combe du Cros », puis au panneau suivant « La Maladrerie des Templiers ».

Le bruit de l'eau commence à se faire entendre, puis l'Ardèche se tient juste devant vous. Là, au bord de l'eau les endroits propices aux pique-niques ne manquent pas.

Cette partie du sentier est très agréable car le cadre est magnifique. Après ce long moment en bord de rivière, on remonte dans la forêt jusqu'à l'intersection menant au site de la maladrerie. Là, c'est un petit sentier qui vous accueille et qui permet de surplomber la maladrerie et d'avoir une très belle vue sur le cirque de la Madeleine.

Après avoir rebroussé chemin, jusqu'à la dernière intersection, suivre « Les Ignatières ». Une longue montée vous attend pour rejoindre la piste forestière du retour !

### Petit TOPO de la rando :

- **Distance :** 14,5 km
- **Dénivelé :** 482 m
- La montée (rude) se fait principalement en fin de rando !
- **Départ :** Le Garn, devant le parking de la mairie
- **Balisage :** Jaune et blanc tout le long

## LA MALADRERIE DES TEMPLIERS ÉTAIT EN RÉALITÉ UN MONASTÈRE

La première phase du site est vraisemblablement antérieure au XII<sup>e</sup> siècle. Il s'y trouve quatre bâtiments, dont une église. Ce site est incontestablement fréquenté par des pèlerins et on vient se faire enterrer

autour de ces deux églises, comme l'atteste la découverte de plus de 100 restes d'inhumations. C'est la construction d'un édifice à arcades qui caractérise l'importance de cet établissement. L'abandon du site

dans le courant du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle correspond à un départ organisé. Les portes sont murées en pierre sèche. Les moines avaient, semble-t-il, l'intention de revenir mais leur départ fut définitif...

## HÉBERGEMENT INSOLITE

Venez essayer un habitat minimaliste et confortable tel que la Tiny House durant votre séjour à Le Garn ! La Tiny House, minimaliste, écologique, mobile, fonctionnelle, confortable, durable et ouverte sur l'extérieur, vous offre tout le confort pour profiter pleinement de la nature environnante et vous détendre. Vous séjournerez dans un cadre bucolique avec piscine !

**Infos et réservations :** [aminimas.fr](http://aminimas.fr)



# JOURNÉES MÉTIER FORMATIONS

»» POUR LES LYCÉENS

DU  
14 octobre  
AU  
24 janvier  
2023



#### 4 ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES :

Lycée Albert Einstein (Bagnols) - Lycée Jean Vilar (Villeneuve-lès-Avignon)  
Lycée Charles Gide (Uzès) - Lycée Privé Sainte-Marie (Bagnols)

[www.jmfbagnols.fr](http://www.jmfbagnols.fr)



YouTube

CONFÉRENCES ET ÉCHANGES  
LES MARDIS ET JEUDIS

DANS VOS LYCÉES





# Le Passe Muraille

L'association Le Passe Muraille agit depuis 25 ans pour valoriser les territoires et leurs patrimoines.

**Guidé par une démarche citoyenne, Le Passe Muraille emploie des salariés en parcours d'insertion accompagnés et conduit des chantiers d'insertion depuis 2002 sur le territoire, dont la Communauté d'Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage.**

Ces chantiers répondent à des projets de valorisation du patrimoine, ou de communication, portés par des collectivités locales. Véritables lieux d'apprentissage, ils proposent aux personnes éloignées de l'emploi d'être salariées au service d'une réalisation d'intérêt public, leur permettant d'acquérir ainsi des savoirs indispensables à la construction d'un projet professionnel.

Chaque personne est accompagnée sur son poste de travail par un encadrant technique et suivie individuellement dans ses démarches d'insertion. Des formations viennent renforcer les compétences acquises en situation de travail.

Les travaux vont du bâtiment (gros et second œuvre, restauration du petit patrimoine bâti) à l'aménagement paysager et l'entretien des espaces ruraux, en passant par l'atelier numérique (création

graphique, sites web, Community Management...).

Ce sont jusqu'à 45 postes en Contrat Durée Déterminée d'Insertion qui sont ainsi proposés à des personnes allocataires du RSA, des jeunes de moins de 26 ans (suivis par la MLJ du Gard Rhodanien) et des demandeurs d'emploi longue durée.



## INFORMATION

**Pour en savoir plus :**  
[lepassemuraille.org](http://lepassemuraille.org)

### QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS L'ANNÉE PASSÉE :

- Rénovation de la Maison des associations à Carsan
- Construction d'un mur en pierres à Connaux
- Mise en peinture de la mairie de Saint-Laurent des Arbres
- Rénovation d'un mur de soutènement de la Chapelle troglodyte de Montclus

### ET POUR LE CÔTÉ ATELIER NUMÉRIQUE :

- Le magazine municipal de Codolet
- Le livret d'accueil des nouveaux arrivants de Saint-Victor La Coste
- L'affiche du bureau du patrimoine de Saint-Laurent des Arbres
- La maquette du Bulletin municipal de Saint-Etienne des Sorts



# Événements climatiques et aléas exceptionnels : la culture du risque

Nos territoires sont de plus en plus confrontés aux risques naturels et industriels. Aujourd'hui, les habitants et les élus sont acteurs dans la prévention des risques.



En France, deux communes sur trois sont concernées par au moins un risque naturel ou industriel. Avec le changement climatique et l'intensification des phénomènes extrêmes, de nouveaux défis sont posés. Dans le Gard Rhodanien, nous cumulons les risques : inondations, incendies, canicules, pandémie, produits dangereux, grand froid, sécheresse...

Pour Raymond Chapuy, maire de Saint-Gervais et conseiller délégué aux risques majeurs : « Ce que j'appelle la culture du risque, c'est d'abord connaître les risques majeurs de son territoire. Cette connaissance doit ensuite être partagée par tous pour que l'ensemble des acteurs soient en capacité de se préparer et d'agir en conséquence. Beaucoup de nouveaux arrivants ne l'ont pas, cette culture du risque, et c'est normal. Quand on leur montre les repères de crues, ils ont du mal à imaginer que l'eau ait pu un jour monter si haut ! »

Des outils existent aujourd'hui pour faciliter l'action publique, que ce soit pour informer les populations, ou pour agir lors d'un événement majeur. L'agglomération du Gard rhodanien subventionne la réalisation de deux documents obligatoires pour les communes : le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ces deux documents sont indispensables pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Ils recensent les risques présents sur la commune et les moyens disponibles, communaux ou privés. Ils prévoient l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Cette année, le travail sur un plan intercommunal de sauvegarde sera enclenché.

« En matière de pluies et d'orages, nous sommes par exemple appuyés par la société Predict Service qui est en capacité de nous prévenir sur l'ampleur du risque à une échelle plus précise que la météo classique. Nous avons également, si la situation devient vraiment critique, un système d'alerte de la population concernée par SMS, mails ou appels téléphoniques qui est très performant. Nous avons également un groupe WhatsApp qui



permet aux maires de l'agglomération de communiquer entre eux et, en cas de besoin, de mutualiser les aides entre les communes » précise Raymond Chapuy.

**Autre outil important :** l'application PanneauPocket. C'est une application qui permet d'informer en temps réel les citoyens de l'actualité de l'agglomération au quotidien et de les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution est gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Pour suivre l'évolution des cours d'eau, le site [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr) est accessible à tous.

Pour conclure, Raymond Chapuy rappelle que « nous commémorons cette année les vingt ans des terribles inondations de 2002 qui ont ravagé le département du Gard, causant la mort de vingt-deux personnes. Nous ne devons pas oublier, et être mieux préparés à affronter ces catastrophes. »

# Même en hiver : économisons l'eau !

Nous sommes en hiver, il pleut souvent...  
et pourtant, les bons gestes pour économiser l'eau  
doivent rester d'actualité !

Nous avons connu cet été une sécheresse historique aux multiples conséquences pour l'agriculture ou encore la production d'électricité, favorisant également de spectaculaires incendies. Au début de l'hiver, malgré d'importants passages pluvieux, les nappes sont à des niveaux très inférieurs à l'an dernier. Une part importante de l'eau de ces pluies a ruisselé et peine à s'infiltrer en profondeur en tombant sur des sols secs.

L'étiage 2022, c'est-à-dire le point bas des eaux, devrait être particulièrement sévère sur la plupart des nappes. La reconstitution des réserves en eau souterraine et l'atteinte de niveaux normaux en sortie d'hiver 2023 ne sera possible que si la recharge est abondante tout au long de l'hiver.

Pour cette raison, et parce que les temps ne sont plus au gaspillage mais à la sobriété, il convient de garder en tête et d'appliquer les gestes qui économisent l'eau, même pendant l'hiver :

- **Ne pas vider systématiquement les piscines**, cela évitera de la remplir au printemps ! Des

solutions existent pour conserver l'eau et la traiter au retour des beaux jours.

- **Économiser l'eau de la salle de bains.** En hiver, l'envie est souvent forte de prolonger son passage sous la douche pour profiter de la chaleur. Afin de ne pas faire bondir sa facture d'eau, optez pour un limiteur de débit (mousseur) sans perte de confort d'utilisation !

- **Détartrer pour faire des économies.** La période hivernale se traduit par une formation plus importante de tartre dans les équipements. Celui-ci a pour effet d'allonger le temps nécessaire pour chauffer l'eau. Un détartrage permet donc de préserver les installations, d'assurer une meilleure longévité aux appareils et de limiter sa consommation d'eau.

- **Surveiller ses installations en cas de gel** via votre compteur de consommation. Une fuite est vite arrivée et peut entraîner des gaspillages et des coûts importants !

- **Récupérer l'eau de pluie :** c'est le bon moment pour se lancer ! Il existe des solutions simples et peu coûteuses, et vous pourrez ainsi arroser votre jardin à moindre frais.

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget. C'est aussi un enjeu environnemental majeur. Il est devenu plus qu'urgent d'agir collectivement mais aussi individuellement pour éviter au maximum tout gaspillage.





# Ici nos communes



## BAGNOLS-SUR-CÈZE | VENUE DU DIRECTEUR NATIONAL D' « ACTION CŒUR DE VILLE »

Venu une première fois à l'automne 2019, le directeur national du programme « Action Cœur de ville » a été accueilli le 16 novembre dernier par Jean-Yves Chapelet, maire de Bagnols, pour apprécier l'avancement des projets de la Ville, inscrits et financés dans le cadre de ce dispositif : les aménagements d'espaces publics (place Jean-Jaurès, avenue Paul-Langevin, place Bertin-Boissin), la rénovation de l'habitat du centre ancien (Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain – OPAH-RU), les déplacements doux (Pôle d'échange multimodal – PEM, fête du vélo, pistes créées sur des voies rénovées).

Véritable ambassadeur des villes de taille moyenne, le préfet Rollon Mouchel-Blaisot a pu également constater les premiers effets positifs en termes de fréquentation du marché immobilier commercial et de logement. Il a précisé que 85 % des Français désiraient vivre dans des petites villes. Il a également annoncé au maire le prolongement du dispositif jusqu'en 2026, ce qui permettra de poursuivre la transformation du territoire, en particulier sur la sobriété énergétique, la rénovation de l'habitat, la nature en ville et la requalification des entrées de ville.

## LAUDUN L'ARDOISE | ÇA BOUGE CULTURELLEMENT

De nombreuses animations sont proposées toute l'année à la Médiathèque Pierre Héraud de Laudun et la médiathèque Guy Chevalier de L'Ardoise.

Les rendez-vous sont variés : atelier d'écriture, consultation et prêt de livres, atelier d'origami, atelier créatif et culturel pour les enfants, conférences (Histoire de l'art...), Initiation à la Langue Provençale, Initiation à l'informatique (le mercredi sur rendez-vous), Contes, Expositions... Il y en a pour tous les goûts, les petits et les grands.

Deux lieux incontournables : à Laudun, la médiathèque Pierre Héraud,

espace François Mitterrand, 225 rue de boulogne, Tél 04 30 69 80 20 / Courriel : culture-event@laudunlardoise.fr, horaires d'ouvertures : Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h, Mercredi 9h-12h et 14h-17h, Vendredi 9h-12h et 14h-19h, à l' L'Ardoise Médiathèque Guy CHEVALIER – 155 rue Jean Vilar

Tél : 04 66 50 16 54 / Courriel : bibliotheque@laudunlardoise.fr, Horaires d'ouverture : Mardi 14h30-17h00, Mercredi 14h-16h30.

Entrée libre

**Plus d'infos :** [laudunlardoise.fr](http://laudunlardoise.fr)

**La Culture & les Médiathèques**

Équipement de livres  
Atelier d'écriture  
Atelier Origami  
Atelier atelier et culturel enfant  
Conférences Master de l'Est  
Ateliers initiation à la Langue Provençale  
Initiation Informatique (le mercredi sur RDV)  
Bibliothèque numérique personnelle  
Conférences  
Contes  
Expositions

**La Médiathèque Pierre HÉRAUD - Espace François Mitterrand - 225 Rue de Boulogne**  
Parking possible gratuitement  
Tél 04 30 69 80 20  
Courriel : culture-event@laudunlardoise.fr  
Lundi 9h00-12h00  
Mardi 9h00-12h00  
Mercredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Jeudi 9h00-12h00  
Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-19h00

**La Médiathèque Guy CHEVALIER - 155 rue Jean Vilar**  
Tél 04 66 50 16 54  
Courriel : bibliotheque@laudunlardoise.fr  
Mardi 14h30-17h00  
Mercredi 14h00-16h30

Pour les ateliers d'écriture, les conférences, les expositions, et autres événements contactez le site [laudunlardoise.fr](http://laudunlardoise.fr)  
ou par téléphone  
Culture & Médiathèques

Les Médiathèques et les Ateliers et Conférences des médiathèques ainsi que l'équipe des différents départements, associations, ...

## LAVAL SAINT-ROMAN | LE COUP DE CŒUR DE LA BALADE DES PRIMEURS 2022

Jeudi 17 novembre les amateurs de vins sont venus déguster les vins nouveaux d'un millésime de qualité, qui a bénéficié d'un bon ensoleillement malgré une baisse de la récolte.

L'association Côtes du Rhône rive droite a organisé une soirée de dégustation à la salle multiculturelle à Bagnols-sur-Cèze.



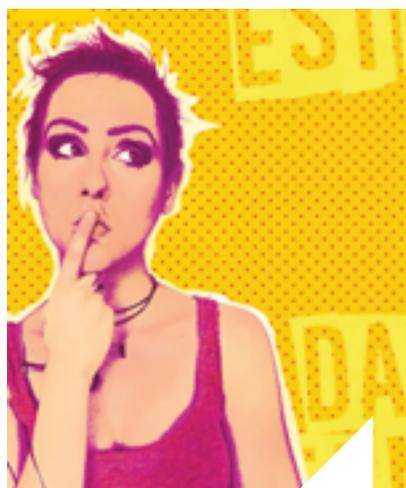
Au menu de cette soirée musicale, présentation de vins primeurs, concours et apéritif d'înatoire.

Bravo au Domaine de la Catherinette de Laval St Roman qui a gagné pour la deuxième année le trophée du meilleur vin primeur 2022.



## BAGNOLS-SUR-CÈZE | LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

- **8 janvier**, Concert du nouvel an (AKARENA ORCHESTRA) à 17h - salle Multiculturelle. Entrée libre
- **20 janvier**, CONCERT du nouvel an JAZZ – the sweet pePPERS (Swing & Dixieland vintage) à 20h30 - salle Multiculturelle. Entrée libre
- **3 février**, Théâtre LES AMANTS DE VÉRONNE (Almendra & Cie) à 20h30 - salle Multiculturelle. Tarifs : 13€ et 5€
- **17 février** DANSE odisea (Compagnie MamZelle FlamenKa) à 20h30 salle Multiculturelle. Tarifs : 13€ et 5€
- **22 février**, spectacle IOTA – LES PE-TITS RIENS (Compagnie Mur ) à 15h - salle Multiculturelle. JF PUBLIC. Tout public dès 7 ans. Tarif : 5€
- **10 mars** CONCERT Leïla Huis-soud « La Maladresse » à 20h30 - salle Multiculturelle. En partenariat avec le festival Femmes du Monde. Tarifs : 13€ et 5€
- **12 mars**, concert ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MONTPELLIER, Quatuor de cuivres à 17h30 - salle Multiculturelle. Tarifs : 13€ et 5€ tarif.
- **24 mars**, théâtre « VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT » à 20h30 - salle Multiculturelle. Tarifs : 13€ et 5€.
- **07 avril**, Théâtre DE LA FONTAINE A BOOBA à 20h30 - salle Multiculturelle. Spectacle tout public dès 8 ans. Tarifs : 5€
- **22 avril**, CONCERT DE L'HOSTEL DIEU, Le Combo : fugaCités Danse + FugaCités Slam à 20h30 - salle Multiculturelle. Tarifs : 13€ et 5€.
- **24 avril**, CINÉ-GOÛTER, Max et Emmy : MISSION PÂQUES à 14h30 – cinéma Casino. Dès 3 ans. Tarif : 4€



## PONT-SAINT-ESPRIT | HÉLÈNE PIRIS DÉBARQUE !

Sa nouvelle tournée « Non, mais on va s'en sortir » est à l'image de son dernier album : rock, soul et même parfois punk. Le tout avec des textes parfois poétiques (mais sans guimauve), parfois au vitriol. L'injustice, la précarité, le patriarcat, la course sans fin de l'ultra libéralisme, tout le monde en prend pour son grade !

**Infos :** rendez-vous le jeudi 26 janvier à 20h30 au Théâtre la Scène-Chapelle  
**Réservation / Service Culturel :** 04 66 82 19 70 - culture@pontsaintesprit.fr  
**Tarif spécial :** 15€ - **Tarif réduit :** 7€



## PONT-SAINT-ESPRIT | INAUGURATION COMPOSTEUR

Le 14 novembre 2022 inauguration d'un composteur collectif face au stade des enfants du Rhône de Pont-Saint-Espirit.

Qu'est-ce qu'on met dans le bac de remplissage ? des épiluchures, restes de fruits et de légumes crus ou cuits, thé café, coquille d'œufs broyées... Coupez les gros déchets en morceaux. Remuez ! Recouvrez vos déchets avec le broyât du bac à côté.

Bravo ! Vous avez composté et participé à la création d'un super engrais !

**Plus d'infos :** service prévention et gestion des déchets de l'agglomération du Gard rhodanien, 04 66 90 58 00, prevention.dechets@gardrhodanien.fr

# L'actualité du **CODEV**\*



La commission « Services et cadre de vie » et la lutte contre les déserts médicaux.

**La commission « Service et cadre de vie » du CODEV s'est vu confier par le Conseil Communautaire de l'Agglo, la mission de lutter contre les déserts médicaux.**

Afin d'avoir une idée précise du sujet, la commission a étudié le diagnostic territorial présenté par le service santé de l'Agglomération. Des membres du Comité des Sages de Bagnols-sur-Cèze, en leur qualité personnelle de médecins ou de cadres hospitaliers, participaient également à cette séance pour apporter leur regard professionnel.

**Fin 2021**, notre territoire compte 52 cabinets de médecins généralistes libéraux, 162 infirmiers libéraux, 64 kinésithérapeutes et 35 chirurgiens-dentistes, le nord du territoire présentant une densité plus faible que le sud.

**Globalement, l'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins en médecine générale est plus faible sur le Gard rhodanien que dans le département et la région.**

En outre, 43,2 % des médecins généralistes libéraux sont âgés de 60 ans au 31/12/2021, contre 32,5% en France. Cette proportion est en forte augmentation (le chiffre était de 29 % en 2012).

**Pour lutter contre ces états de fait, il convient d'engager un travail sur l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé en :**

- mettant en place un groupe de travail afin de construire un plan d'actions avec pour objectif prioritaire le maintien du nombre de cabinets existants,



- identifiant des pistes d'actions et de bonnes pratiques : accentuer les liens avec la faculté de médecine et le syndicat des internes, faciliter le logement des internes, mettre en place un référent unique pour l'accompagnement à l'installation (logement, place en crèche, inscription école, etc.).

**Pour contacter le CODEV :**

codev@gardrhodanien.fr

**Direct Agglo Trimestriel :** n°64 Oct / Nov / Déc 2022  
**Adresse :** Agglomération du Gard rhodanien - 1717 route d'Avignon 30200 Bagnols-sur-Cèze - 04 66 79 01 02  
**gardrhodanien.fr**  
**Directeur de la publication :** Jean Christian REY  
**Rédacteur en chef :** Frédéric Martin  
**Directeur de la Communication :** Jérôme Buiguès  
**Rédaction :** Magali Bancel, Maeva Vincent et Thierry Perrier (Insightcom)

**Service Communication :** 04 66 79 01 02, communication@gardrhodanien.fr  
**Conception graphique et Maquettage :** Magali Bancel et Alexandre Bruno (Ohmymotion.fr)  
**Illustrations et photographies :** J. Buiguès, M. Vincent, M. Bancel, S. Sauzet, service tourisme, Passe Muraille, L. Savary, Adobe stock, ABCèze, C. Dominguez  
**Impression :** JF Impression - **Distribution :** SOCOM  
**Quantité :** 40 000 exemplaires

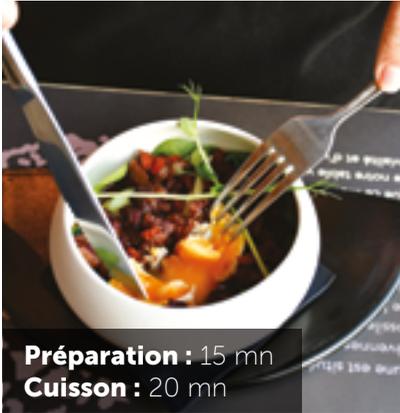
**Dépôt légal :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2022  
 Magazine d'information de l'Agglomération du Gard rhodanien.  
**Prochaine parution** en Avril 2023.  
 ISSN 2431-4293





# La recette Du Chef

## Valentin Droin



**Préparation :** 15 mn  
**Cuisson :** 20 mn

### INGRÉDIENT (4 PERS.)

- 4 œufs
- 1 gros oignon jaune
- 2 carottes
- 200 g de poitrine fumée
- ½ litre de vin rouge
- ½ litre de jus de viande (fond brun)
- 200 g de mâche

### Préparation

Éplucher, rincer et couper en dés l'oignon et les carottes. Les faire suer dans une casserole 5 mn, ajouter le lard fumé coupé en dés. Laisser cuire quelques minutes puis ajouter le vin rouge. Laisser réduire, puis ajouter le jus de viande. Laisser cuire encore quelques minutes.

Dans une autre casserole, faire bouillir de l'eau salée. Casser les œufs un à un dans un ramequin, puis les plonger délicatement dans l'eau bouillante.

## Œuf façon meurette

Le petit geste technique : pour rassembler le blanc autour du jaune, plonger une cuillère avec un long manche dans la casserole et lui faire faire plusieurs fois le tour de la casserole. Cela va créer un tourbillon qui entrainera le blanc de l'œuf à se rassembler autour du jaune. Laisser cuire 3 minutes.

### Montage de l'assiette :

Choisir un plat creux de préférence, poser la mâche au fond, puis poser délicatement l'œuf égoutté, pour finir verser une généreuse louche de sauce. Ajouter une petite note déco avec des pousses de petits pois par exemple.



### LE VIN QUI VA BIEN...

#### Côte du Rhône Rouge 2021.

Cave coopérative de Saint-Marcel-de-Careiret

La cave produit des Côtes de Rhône depuis 1979. Terre d'Aieux, exprime toute la richesse d'un terroir empreint de tradition. Ce vin aromatique, riche en grenache, fruité et souple, s'harmonise parfaitement avec la sauce meurette et le crémeux de l'œuf poché.



Nicolas Feugret à la tête de son restaurant depuis 3 ans, a su avec son équipe surmonter la crise sanitaire en jouant la carte de la vente à emporter. Son chef et cousin, Valentin Droin, diplômé du Lycée F. Mitterrand à Châteaueu-Chinon, est à ses côtés depuis le début de cette belle aventure.

### Cuisine, passion et émotion...

La cuisine, c'est une passion dans la famille, j'ai toujours vu mon père et mon grand-père cuisiner, faire des repas de famille. Aussi très jeune, j'ai baigné dans cet univers et naturellement j'ai voulu en faire mon métier.

Dans ma cuisine, on retrouve des classiques de la cuisine française à ma « sauce », mes origines bourguignonnes, des produits locaux et de saison gorgés de saveurs qui permettent de faire de superbes associations et de révéler tout leur potentiel gustatif.

Un restaurant est pour moi un endroit d'émotions, où chacun passe un superbe moment en dégustant un bon plat, un verre de bon vin pour un souvenir impérissable.

Je propose une cuisine simple, préparée avec beaucoup d'amour. J'accorde également une grande importance au vin qui permet d'apporter de nouvelles saveurs, d'en amplifier d'autres.

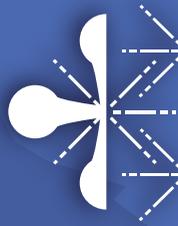
### L'Empreinte Restaurant

160 Avenue des Lavandières,  
30330 Saint-André-d'Olérargues  
06 69 32 80 88



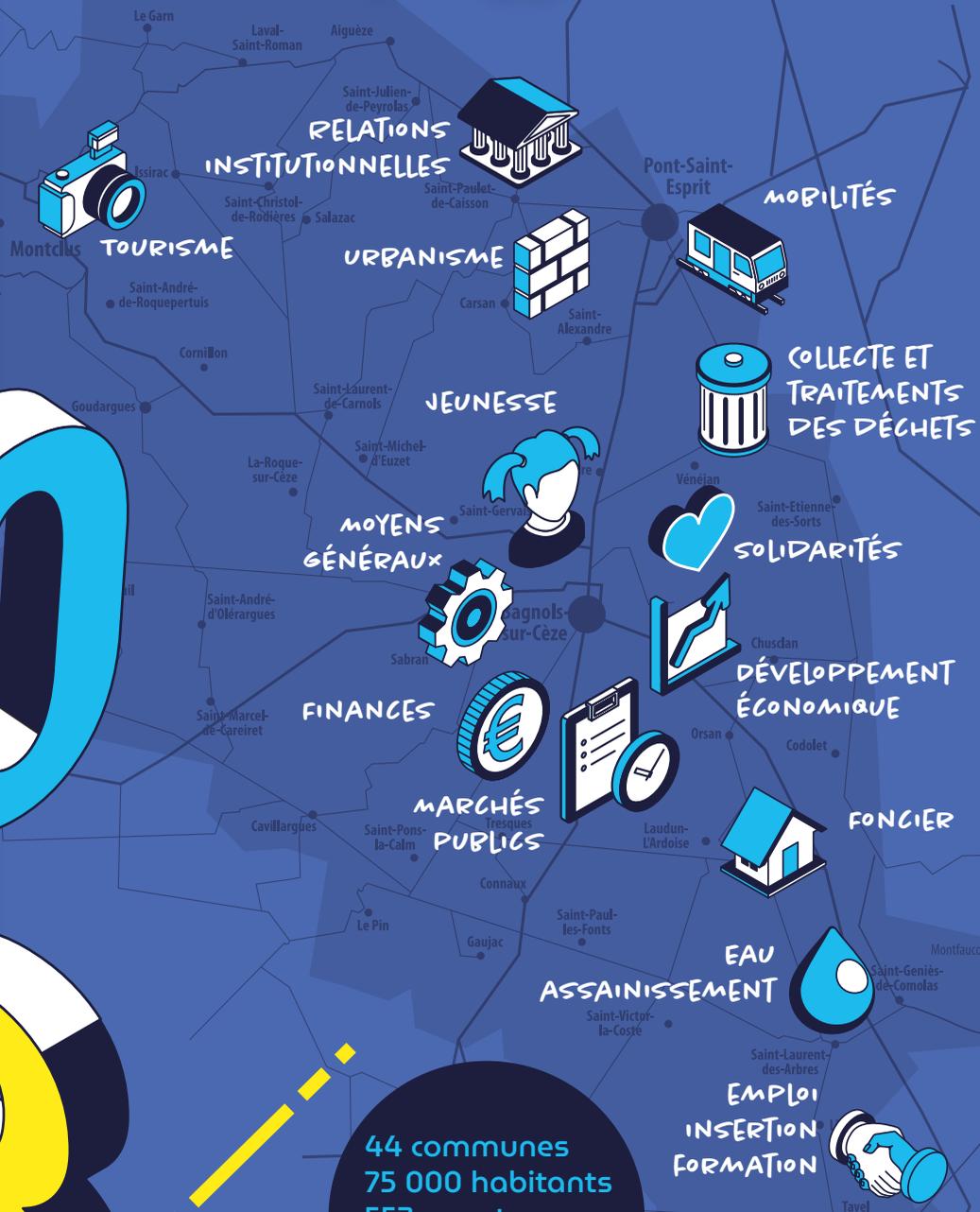
Retrouver L'Empreinte dans le guide  
**Gault & Millau**  
**Occitanie 2022-2023 !**

Bonne &  
heureuse  
année



**GARD  
RHODANIEN**  
Agglomération

2023



44 communes  
75 000 habitants  
557 agents

**TOUS  
AGGLO!**

[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)

